

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 6069**

Intitulé

Styliste Modéliste créateur de mode

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
FORMAMOD	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

242v Couture, flou

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la styliste - modéliste / Créateur(trice) de mode assure :

- la conception des lignes de produits : vêtements, tissus, accessoires ;
- l'élaboration des collections concrétisées par une série de croquis ;
- la veille pour analyser les tendances de la mode et en analysant les phénomènes de société ;
- la prise en compte de toutes les contraintes liées aux capacités de production, aux impératifs budgétaires de l'entreprise et aux études des spécialistes en marketing produit ;
- l'interprétation du dessin de mode pour le transposer en 3D (moulage sur mannequin) et ensuite, en 2D (patronnage - coupe à plat) ;
- la matérialisation des dessins ;
- la réalisation des prototypes (avec la mécanicienne-modèle) en respectant l'esprit de la collection, en fonction des matières, des lignes, des couleurs choisies et en tenant compte des coûts et de l'outil de production ;
- le bien-aller du vêtement (tombé, équilibre, volume, proportion, esthétique) ;
- le lancement et le suivi de la production ainsi que la maîtrise des délais.
- La transformation et la modification d'un modèle.
- La gradation d'un modèle.

Lorsqu'il/elle occupe une fonction d'encadrement, ses activités sont orientées vers :

- la coordination du travail de ses équipes, tout en fixant les priorités ;
- l'élaboration des plans de collection ;
- la gestion et le suivi de différentes étapes de réalisation des collections ;
- la sélection des produits, en prenant en compte les contraintes techniques et budgétaires ;
- le travail en amont avec l'équipe « acheteurs » sur le choix des achats liés à une collection ;
- le travail en aval avec l'équipe « commerciaux » pour définir l'argumentaire commercial de la collection et se tenir informé des résultats de vente.

La certification se décline en 6 Blocs de compétences capitalisables décrit ci-dessous :

1. Inspiration : Rechercher et analyser des informations conditionnant la création d'une collection
2. De l'inspiration au design : Créer et dessiner des collections (thèmes, formes, matières, couleurs)
3. Du design au patron : Réaliser toutes les étapes menant à l'obtention d'un patron de vêtement (par la coupe à plat/et ou par le moulage); à partir d'un croquis ou d'une photo
4. Emergence du modèle : Monter
5. Evolutions du modèle : Grader ou décliner un patron dans ses différentes tailles, manuellement ou sur informatique
6. Marketing : Concevoir l'approche marketing d'une collection

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/la **Styliste - Modéliste / Créateur(trice) de mode** exerce dans la **Filière Textile Habillement (Femme - Homme - Enfant), au sein des entreprises dont la taille varie de la très petite structure (TPE pour les autoentrepreneurs) à de petites structures (type PME et PMI) jusqu'aux enseignes de grandes marques, dans les secteurs d'activités suivants :**

- Entreprises de prêt-à-porter, sport, sportswear, etc.
- Bureaux de style, de tendances
- Bureau d'études et d'ingénierie
- Prestations de services : PAO (Publication Assistée par Ordinateur) - DAO (Design Assisté par Ordinateur) - infographie, dossiers techniques / CAO (Conception Assistée par Ordinateur) - gradations, placements...
- Maisons de Haute Couture
- Grande Distribution / Grands Magasins
- Centrales d'Achats
- Usines de confection
- Entrepreneurs.
- Freelance : en indépendant, consultant pour un bureau de style ou pour une entreprise privée
- Créateur de mode : en indépendant, ayant sa propre maison de prêt-à-porter et sa propre entreprise.

Après obtention de la certification : Styliste - Modéliste, Styliste créateur/trice en Prêt-à-Porter, Assistant/e Styliste, Styliste de mode, Styliste industriel, Patronnier/ère, Styliste Infographiste, Modéliste coupe à plat, Toiliste, Assistant/e Modéliste, Modéliste CAO, Concepteur/trice développeur/euse des produits, Styliste Haute Couture, Mécanicien/ne modèle, Retoucheur/euse.

Après 3 à 5 années d'expérience, les fonctions occupées peuvent évoluer vers : Directeur/trice artistique, Créateur/trice de Mode, Directeur/trice de collection, Chef/fe de Produit, Chef/fe de Gamme, Responsable d'atelier, 1er d'atelier, 2nd d'atelier, Blogueur/euse mode, Personal shopper.

Cas particulier :

· Styliste freelance ou consultant/e, qui travaille pour d'autres structures (maisons de couture, écoles, etc.).

Créateur/trice de mode qui lance sa marque et sa propre collection et qui travaille en tant que son propre patron.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1805 : Stylisme

H1205 : Études - modèles en industrie des matériaux souples

H2412 : Patronnage - gradation

H2505 : Encadrement d'équipe ou d'atelier en matériaux souples

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se décline en 6 blocs de compétences capitalisables. L'évaluation des compétences professionnelles acquises se fait au travers de mises en situation professionnelles ou reconstituées, des études de cas, de création de modèles et de collection, et une soutenance devant le jury de certification.

Bloc de compétence :

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 6069 - 2. Créer et dessiner des collections (thèmes, formes, matières, couleurs) :

Compétences évaluées :

Compétences techniques évaluées à partir du dossier de style :

- Réaliser un dossier de style respectant sa charte obligatoire (1 panneau d'inspiration ou *moodboard* général, 1 gamme de couleurs, 1 page des matières avec les vraies matières légendées, pour chaque thème 1 figurine et l'aplat qui correspond, 1 plan de collection).
- Maîtriser la mise en page dans Adobe Photoshop ou Illustrator.
- Maîtriser l'exportation du fichier pour une impression qualitative.
- Maîtriser le dessin à plat sur Adobe Illustrator.
- Maîtriser le dessin de silhouettes de mode et la mise en couleurs.

Compétences esthétiques évaluées à partir du dossier de style :

- Présenter les échantillons textiles de manière esthétique et les légender.
- Optimiser la lisibilité graphique des pages.
- Harmoniser la typographie, les couleurs, les matières et les formes dans les pages.
- Respecter le chemin de fer élaboré en cours.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 2 est organisée sur et à partir du **dossier de style** réalisé par l'élève. Elle est donc réalisée de manière pratique et orale (présentation).

L'évaluation se fait individuellement.

Le lieu de réalisation des dossiers se fait en centre ou la maison ; l'évaluation est faite en centre sous forme de contrôle continu et de notation d'un rendu final.

L'évaluation finale dure ½ journée.

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 2, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation des modules de style de niveau 1 et 2. Composition de la moyenne : 1 note pour le dessin : dessin à plat et figurines donnée par l'enseignante de DAO et 2 notes de style données par l'enseignant de style.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2nd bloc de compétences.

Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 6069 - 3. Réaliser toutes les étapes menant à l'obtention d'un patron de vêtement (par la coupe à plat et/ou par le moulage), à partir d'un croquis ou d'une photo

Compétences évaluées :

- Produire des patrons nets : traits fins, lisibilité.
- Maîtriser la nomenclature de chaque morceau et les points de repère utiles à l'assemblage.
- Maîtriser la nomenclature en anglais.
- Avoir le sens de l'observation.
- Contrôler le patronage pour que l'ensemble se monte correctement avant l'industrialisation.
- Interpréter le dessin du styliste de manière stylistique.
- Maîtriser la méthode de coupe à plat et de moulage propriétaire de FORMAMOD.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 3 est une évaluation pratique sans oral, qui comporte les modalités suivantes :

Contrôle continu, correction de devoirs à la maison, corrections collectives de patrons, exercices chronométrés, Questionnaires à Choix Multiples sur la méthode, mises en situations professionnelles et examen final.

L'examen final pratique du niveau 1 dure 1 jour et demi et porte sur la remise d'une construction à réaliser à partir d'un dessin de styliste, plus un patron et un fléchage.

L'examen final pratique du niveau 2 dure 3 jours et porte sur la remise d'une construction à réaliser à partir d'un dessin de styliste, plus un patronage, un fléchage, une planche de gradation du modèle et le montage d'une demi-toile du modèle.

L'évaluation est individuelle et se déroule en centre de formation, elle tient également compte de l'assiduité aux cours.

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 2, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation des modules de patronage et de moulage de niveau 1 et 2.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3^{ème} bloc de compétences.

Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 6069 - 1. Rechercher et analyser des informations conditionnant la création d'une collection :

Compétences évaluées :

- Rechercher des inspirations et des concepts dans le but de créer l'univers d'une collection.
- Analyser des campagnes de publicité existantes en menant des études de cas sur le modèle de fonctionnement d'un bureau de style.
- Elaborer et mettre en œuvre une pensée globale (style et concept) d'une marque.
- S'inspirer de tendances pour créer un univers graphique.
- Mettre en page de manière lisible et esthétique un *moodboard* ou un *conceptbook*.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 1 se fait par des mises en situations professionnelles, des réalisations d'études de cas, et la réalisation aboutie du panneau d'inspiration (*moodboard*) ou du *conceptbook* d'un projet personnel de collection.

Le lieu de réalisation des dossiers pratiques se fait en centre ou à la maison ; l'évaluation a lieu individuellement, au centre de formation sous forme de contrôle continu et de notation d'un rendu final.

L'évaluation finale dure ½ journée. L'épreuve possède une composante pratique et écrite (book) et orale (présentation par l'élève).

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 1, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.

Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 6069 - 4. Réaliser le montage des modèles :

Compétences évaluées :

- Mettre en application avec pertinence les techniques utiles à l'industrialisation et à la netteté du modèle.
- Maîtriser le repassage.
- Travailler les différents aspects du montage en faisant preuve de netteté.
- Maîtriser les machines industrielles.
- Faire preuve d'autonomie dans le travail.
- Mobiliser les techniques enseignées pour réaliser une collection.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 4 comporte les modalités suivantes :

Contrôle continu pendant le montage de leur collection, validation des pièces d'étude, un examen final à chaque niveau et une évaluation par un jury de professionnels du secteur de la mode pour les certifications qui consiste en une présentation orale individuelle d'une heure en centre de formation.

Description de l'évaluation du niveau 1 :

- Evaluation de type contrôle continu suite au montage de 3 modèles (col, chemisier, col Claudine, col avec pied de col). Durée 5 jours, montage en centre, évaluation individuelle. Epreuves pratiques sans oral.
- Examen final en centre : 8 heures, évaluation individuelle du montage d'un modèle à partir d'un dessin plus gamme de montage. Epreuve pratique sans oral.

Description de l'évaluation du niveau 2 :

- Evaluation de type contrôle continu du montage de 3 pièces d'étude (jupe, pantalon et veste). Durée 8 jours, montage en centre, évaluation individuelle. Epreuves pratiques sans oral.
- Examen final en centre : 2,5 jours + ½ journée de coupe, évaluation individuelle du montage d'une veste. Epreuve pratique sans oral.

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 4, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation des modules de montage de niveau 1 et 2.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4^{ème} bloc de compétences.

Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 6069 - 6. Concevoir l'approche marketing d'une collection :

Compétences évaluées :

- Maîtriser les règles du mix-marketing.
- Concevoir le marketing-mix.
- Capacité d'analyse et de décryptage des tendances.
- Définir l'univers d'une marque et sa cible.
- Concevoir l'offre produit et le plan de collection.
- Concevoir le plan de communication.
- Gérer le planning de réalisation de la collection.
- S'exprimer en anglais.
- Définir des prix de revient.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 6 comporte les modalités suivantes : analyse de cas pratiques et d'études réelles au service d'entreprises, mise en situation professionnelle par la conception et le suivi d'un projet de collection personnel, examens sur table, enfin la réalisation et l'évaluation d'un **dossier de synthèse marketing**.

Les évaluations ont lieu en individuel et en groupe, dans le centre de formation. L'épreuve finale dure de 2 à 4 heures, elle est réalisée de manière écrite (dossier écrit et/ou document power point) et orale (présentation orale).

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 6, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation du module de marketing et du module d'anglais de la mode.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 6^{ème} bloc de compétences.

Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 6069 - 5. Grader ou décliner un patron dans ses différentes tailles, manuellement ou sur informatique :

Compétences évaluées :

- Reasonner de manière logique dans le cas du fléchage.
- Tracer de manière nette et précise la planche de gradation.
- Savoir appliquer le tableau d'évolution sur le fléchage.
- Mobiliser et utiliser ses notions de modélisme et de montage pour grader les parties du modèle.
- Maîtriser les fonctions du logiciel Modaris de Lectra ou Vetigraph permettant de construire et transformer le modèle proposé par un styliste.
- Utiliser un barème de mesure imposé pour réaliser la gradation d'un modèle.
- Réaliser un placement sur le logiciel Diamino de Lectra pour évaluer et optimiser la consommation de tissu par modèle.
- Imprimer et vérifier le patron digitalisé sur le logiciel Vigiprint de Lectra.
- Composer un dossier technique du modèle sur le logiciel Kalédo de Lectra.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation des compétences du bloc 5 comporte les modalités suivantes, suivant qu'il s'agit de la gradation manuelle ou de la gradation sur informatique :

Evaluation de la capacité à grader manuellement :

- En niveau 1 : 1 examen final portant sur un fléchage en vue de l'utilisation du tableau d'évolution. Durée : 1 heure. Individuellement, en centre - pratique sans oral.
- En niveau 2 : 1 examen final portant sur le fléchage de leur modèle d'examen plus un tracé d'une planche de ce modèle. Durée : ½ journée sur le modèle des 3 jours de modélisme en niveau 2. Sur la ½ journée : tracé plus fléchage. Examen individuellement, en centre - examen pratique uniquement.

Evaluation de la capacité à grader sur informatique :

- Contrôle continu portant sur les différentes étapes de transformation et modification sur informatique d'un modèle.
- Examen final d'un jour et demi : mise en situation de construction et transformation sur informatique d'un modèle imposé avec gradation et production du modèle (placement, évaluation du prix de revient des matières premières), et production du dossier technique sur Kalédo du modèle de l'examen.
- L'évaluation se fait individuellement et en centre de formation. Durée : 1 jour et demi.
- Elle est réalisée de manière écrite.

Modalités de certification :

Pour obtenir la certification du bloc 5, l'élève doit avoir obtenu une moyenne minimale de 12/20 à l'évaluation des modules de patronnage 1 et 2 et du module de CAO.

Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5^{ème} bloc de compétences.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- 1 président/e du jury professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteurs non intervenant/les dans l'établissement Observateurs: - Le Président de FORMAMOD - Le coordinateur pédagogique de FORMAMOD
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- 1 président/e du jury professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteurs non intervenant/les dans l'établissement Observateurs: - Le Président de FORMAMOD - Le coordinateur pédagogique de FORMAMOD
En contrat de professionnalisation	X	- 1 président/e du jury professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteurs non intervenant/les dans l'établissement Observateurs: - Le Président de FORMAMOD - Le coordinateur pédagogique de FORMAMOD
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2013	X	- 1 président/e du jury professionnel/le extérieur/e à l'établissement - 3 professionnels/les du secteurs non intervenant/les dans l'établissement Observateurs: - Le Président de FORMAMOD - Le coordinateur pédagogique de FORMAMOD

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 7 août 2008 publié au Journal Officiel du 27 août 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, sous l'intitulé Styliste-Modéliste, avec effet au 27 août 2008, jusqu'au 27 août 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 14 février 2019 publié au Journal Officiel du 22 février 2019 modifiant l'arrêté du 27 décembre 2018 : La certification est enregistrée au RNCP au niveau III.

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 04 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 04 janvier 2024.

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Styliste - Modéliste, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Prévisionnel : 40 à 45 bénéficiaires du titre par an
<http://www.formamod.com>

Autres sources d'information :

infos@formamod.com

<http://www.formamod.com>

Lieu(x) de certification :

172, rue de Charonne 75011 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

FORMAMOD 172, rue de Charonne 75011 PARIS

Historique de la certification :